

11 septembre 2005

Echangeur Jean Leman

**218** P  NP  **DM93**

Projet de parachèvement de l'autoroute 30  
entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman  
à Candiac et à Saint-Philippe

Messieurs les Commissaires,

**Montérégie**

**6211-06-075**

Il faut parler de développement durable lorsqu'on parle du parachèvement de l'autoroute 30 entre l'échangeur Jean Leman et l'autoroute 15.

Pour moi le développement durable : "C'est améliorer ce qui existe sans compromettre l'avenir."

Et aussi faire ça dans la continuité de ce qui a été pensé depuis des années avec la participation de tous les intervenants de la région concernée..

Lorsqu'on parle de l'autoroute 30 on parle d'une autoroute qui est en construction depuis des dizaines d'années . Pour notre part la partie entre Candiac et Ste-Catherine se planifie depuis 30 ans au moins . Tout a été réfléchi , développement commercial, expropriation étude de circulation ,transport en commun ,véhicule d'urgence etc..

Toutes ces études ont été jetées à la poubelle .Le gouvernement libéral qui est arrivé au pouvoir, Avec toute sa sagesse de débutant, sans rien connaître de ce dossier a rejeté du revers de la main tout le travail des professionnels du MTQ .Il a décidé de se lancer dans l'inconnu et de faire l'autoroute au sud ...pas d'études de faites ..c'est pas grave on les fera à mesure. Coût inconnu ...le contribuable va payer, et en plus il manque un morceau d'autoroute selon le gouvernement entre Jean Leman et la 15. En 2002 pourtant on a dit que c'était suffisant ,que tout était parfait .Alors où est le bon sens? Qui fait du développement durable ? sûrement pas un gouvernement à courte vue . Le prolongement de la 30 (secteur Jean Léman )n'est pas nécessaire.

